

Transport des marchandises dangereuses par voie maritime Code IMDG (Chapitre 1.3) – Formation initiale



Durée
7 heures
1 jour



Prérequis
Aucun prérequis



Public concerné
Toute personne impliquée dans la manipulation, le chargement, le déchargement ou l'expédition de marchandises dangereuses par voie maritime : - Cariste - Manutentionnaire - Personnel logistique - Magasin / expédition - Service environnement - Personnel QHSE - Expéditeur / chargeur / exploitant maritime



Effectif maximum
12 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)
Formateur expert en transport de marchandises dangereuses et règlement IMDG



Moyens pédagogiques

- Présentation des concepts via un support vidéoprojeté
- Echanges entre formateur et stagiaires sur leurs retours d'expérience
- Exercices liés à la situation de l'entreprise et du stagiaire



Modalités d'évaluations
Une évaluation par QCM est prévue en fin de formation ainsi que l'évaluation de la satisfaction des stagiaires

Objectifs

- Identifier et évaluer les risques liés au transport maritime de marchandises dangereuses
- Identifier les prescriptions réglementaires du Code IMDG
- Appliquer les règles de classement et d'identification
- Lister les prescriptions relatives aux emballages, conteneurs et citernes portables
- Appliquer les règles de marquage, étiquetage et placardage
- Maîtriser la documentation IMDG (Déclaration de marchandises dangereuses, certificat d'empotage, ...)
- Appliquer les règles de chargement, arrimage et séparation
- Mettre en oeuvre les procédures d'alerte des secours et les autres mesures prédéfinies en cas d'incident
- Identifier les responsabilités des intervenants

Programme

Le Contexte réglementaire

- Structure du Code IMDG
- Lien avec SOLAS et OMI
- Définition des marchandises dangereuses maritime

Le classement des marchandises dangereuses

- Les 9 classes
- Numéros ONU, groupes d'emballage
- Proper Shipping Name, Special Provisions

Les prescriptions relatives aux emballages

- Emballages homologués
- GRV / IBC / GE
- Citernes portables

Marquage – Étiquetage – Placardage

- Étiquettes IMDG
- Placardage conteneur



Transport des marchandises dangereuses par voie maritime Code IMDG (Chapitre 1.3) – Formation initiale

- Marquage Marine Pollutant

La documentation

- Déclaration IMO (ou déclaration multimodale des marchandises dangereuses IMDG)
- Certificat d'empotage CPC (Container Packing Certificate)
- Informations obligatoires

Les règles de chargement / déchargement / arrimage

- CSS Code
- Séparation / incompatibilités

Les responsabilités des intervenants

- Expéditeur
- Chargeur
- Terminal

La conduite à tenir en cas d'incident

- Fiches EMS
- Procédures d'urgence

Les exemptions

- Quantités limitées
- Quantités exceptées

Évaluation des compétences

- Exercices pratiques / QCM

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Un formateur expert technique sur le code IMDG
- Une pédagogie participative
- Un espace client pour retrouver et télécharger les données et documents stagiaires et sessions
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital
- Une adaptation possible de la formation aux spécificités de l'entreprise

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations